

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 9 novembre 2020

Violences conjugales et intrafamiliales : ne restez pas seuls en période de confinement

Le contexte sanitaire inédit constitue un facteur aggravant pour les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants lorsqu'ils sont confinés avec leurs agresseurs. Il est important de rappeler que **l'ensemble des différents dispositifs d'alerte et de secours sont actifs et opérationnels pour écouter, secourir et protéger les personnes victimes de violences à l'intérieur du foyer y compris les enfants, qui ne doivent pas rester isolés face aux violences qu'ils subiraient ou dont ils auraient connaissance envers un autre enfant.**

Si elles se sentent en danger, les femmes peuvent quitter leur domicile avec leurs enfants à tout moment, et ce sans devoir disposer d'une attestation. Les policiers et les gendarmes ont été formés à ces situations d'urgence.

En cas d'urgence et de danger immédiat :

- Appeler le 17
- Utiliser le 114 par SMS

Pour un conseil, une orientation ou signaler un fait de violences :

- Appeler le 39 19 : numéro gratuit et anonyme fonctionnant du lundi au vendredi de 9h à 22h, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h ;
- Appeler le 119 : numéro gratuit et anonyme dédié à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être. Joignable 24h/24 et 7 jours/7 – allo119.gouv.fr. Ce numéro est également joignable pour des enfants ou adolescents en situation de risque pour eux-mêmes ou un autre enfant ;
- Signaler votre situation sur Internet via la plateforme dédiée fonctionnant tous les jours sans exception, 24h/24 avec un tchat non traçable : ARRETONSLESVIOLENCES.GOUV.FR ;
- Alerte en pharmacie : les personnes victimes ont également la possibilité de se signaler, à tout moment et sans attestation, auprès de leur pharmacien qui contactera les forces de l'ordre ;
- Application APP-ELLES qui permet de s'informer, d'alerter et de contacter discrètement ses proches, les secours, les associations ou tout autre interlocuteur de son choix.

Les associations du département poursuivent leurs missions par téléphone et par mail.

L'accueil physique est possible sur RDV.

Contacts presse

Service départemental de la communication interministérielle
02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr
www.loir-et-cher.gouv.fr | @prefet41

> Référente départementale violences conjugales

Association Accueil, Soutien et Lutte contre les Détresses (ASLD) / 49 rue Dumont d'Urville 41000 Blois / 02 54 42 91 71 - 06 75 43 40 05 / referentviolences@asld41.com du lundi au vendredi de 10h à 16h

> CIDFF de Loir-et-Cher

10 Allée Jean Amrouche - 41000 Blois

02 54 42 17 39 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h00 à 17h / cidff41@orange.fr

RDV possibles à Romorantin, Vendôme et Salbris

> Le Planning Familial

28 rue des Ecoles – 41000 BLOIS

02 54 74 33 41 du lundi au vendredi en journée / asso@leplanningfamilial41.com

> France Victimes 41

Maison de l'Europe

3 Place Bernard Lorjou - 41000 Blois

02 54 33 39 63 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h / francevictimes41@orange.fr

> Collectif Droits des Femmes 41

18 rue Dorgelès - 41000 BLOIS

07 88 75 10 94 tous les jours / collectifdroitsdesfemmes41@gmail.com

> Femmes Solidaires à Vendôme

07 66 22 33 82 tous les jours / femmes.solidaires41@outlook.fr / à voir également sur Facebook

Votre MDCS - CCAS/CIAS -MISSION LOCALE continue de recevoir le public, appelez-les avant de vous déplacer.

Le Conseil Départemental d'Accès au Droit assure des permanences (www.cdad41.org) avec accueil physique des usagers et accueil téléphonique et courriel aux adresses suivantes :

> La Maison de justice et du droit de Blois

3 place Bernard Lorjou - 41 000 Blois / 02 54 45 16 16 / mjd-blois@justice.fr

> Le Point d'accès au droit de Romorantin-Lanthenay

Place du Château (à côté de la sous-préfecture) - 41200 Romorantin-Lanthenay

02 54 96 97 85 / pad.romo@orange.fr

> Le point d'accès au droit de Vendôme

37 avenue Georges Clémenceau - 41 100 Vendôme

02 54 86 47 77 / pad@territoiresvendomois.fr

Contacts presse

Service départemental de la communication interministérielle
02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr
www.loir-et-cher.gouv.fr | @prefet41